

## Refus de vente modalités

Par Bertrand\_88, le 02/06/2008 à 20:50

Je ne sais pas si cette question a déjà été soulevé mais j'ai un petit soucis :

Peut on porter plainte contre un magasin, banque, boulangerie, tabac, bar, restaurant, pour refus de vente a une personne portant un collant sur la tête ?

Merci de vos réponse

Cordialement

Par JamesEraser, le 03/06/2008 à 21:24

[citation]une personne portant un collant sur la tête[/citation] Pourriez-vous préciser un peu plus cette façon de porter le "collant" ? Cordialement